



## Communiqué de presse

Paris, le 30 mai 2017

### Alcool au volant : le SYNPAD veut sauver des vies !

**Le Syndicat professionnel des acteurs de la prévention des risques de l'alcool et des drogues (SYNPAD) mise sur le dépistage de l'alcoolémie grâce à l'offre d'éthylotests homologués du marché.**

**Objectifs : prévenir pour éviter les accidents de la route liés à l'emprise de l'alcool. Passer par l'adhésion plutôt que la répression**

Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 3 469 personnes seraient décédées sur les routes de France métropolitaine en 2016. Chaque année, on enregistre plus de 1 100 victimes de la route liées à une conduite sous l'emprise de stupéfiants ou d'une alcoolémie supérieure à la limite tolérée.

La consommation d'alcool en France ne cesse de croître et devient extrêmement préoccupante en terme de santé publique comme en terme de sécurité routière.

Le SYNPAD, nouveau venu dans le milieu des syndicats professionnels, souhaite contribuer à réduire considérablement cette proportion de tués pour atteindre rapidement les objectifs fixés par la sécurité routière : passer sous la barre des 2 000 décès par an à l'horizon 2020. Alors que la France ne parvient toujours pas à descendre sous le nombre symbolique des 3 000 victimes annuelles...L'ambition du syndicat est de mettre un terme à une exception française qui fait de l'hexagone l'un des plus mauvais élèves européens de la mortalité routière liée à l'emprise de l'alcool au volant.

**A travers une expertise avérée et reconnue le SYNPAD souhaite :**

- accompagner et soutenir techniquement, normativement et règlementairement la mise en œuvre de solutions préventives pour réduire les risques et accidents liés à l'alcoolémie au volant.
- mettre en place des solutions permettant de considérer les moyens individuels de dépistage d'alcoolémie homologués comme de réels outils de prévention, indispensables pour sécuriser sa vie, celle de ses proches et de tiers face à des comportements dangereux.

### **La Prévention par l'adhésion plutôt que par la répression**

L'auto-dépistage n'est ni un mythe ni une contrainte. C'est le moyen le plus simple pour limiter le risque corporel, parfois irréversible, pour tous les usagers de la route.

Le syndicat propose notamment d'intégrer dès l'apprentissage en Auto-école un volet traitant de l'auto-dépistage et de systématiser les tests avant de prendre une leçon de conduite.

## **Un guide pédagogique sur le dépistage de l'alcoolémie**

Le SYNPAD, souhaite clarifier auprès du grand public les différentes catégories de risques, les valeurs de mesure et les moyens de dépistages et de contrôles existants.

Il est important de faciliter la compréhension et d'éviter la sélection d'équipements non conformes et non fiables qui nuisent à la sécurité. A cet effet, le SYNPAD a édité un guide pédagogique complet disponible dès juin 2017, pour accompagner cette sensibilisation : <http://www.synpad.org>

Ce guide permet d'abord à l'automobiliste de mieux comprendre la nécessité et les bienfaits du dépistage de l'alcool. Il passe surtout en revue les divers éthylotests certifiés conformes aux normes NF et/ou européenne du marché, de celui à usage unique, efficace et de faible coût, aux outils électroniques et aux éthylotests anti-démarrage, en passant par la génération de produits connectés essentiels à la modernisation de l'offre. Le SYNPAD y dresse aussi une liste des éthylotests interdits et rappelle enfin les sanctions pénales qu'encourent les automobilistes sous l'emprise de l'alcool ou d'autres stupéfiants au volant, en cas d'accident.

Le syndicat se veut ainsi l'interlocuteur technique de référence des institutionnels et des pouvoirs publics sur les équipements de dépistages et de mesures ainsi qu'un support actif des autorités de la concurrence concernant la surveillance du marché au regard de l'importation et de la commercialisation de produits « exotiques » non conformes.

*"Notre rôle pédagogique sur la prévention et le dépistage de l'alcool au volant est primordial pour éviter à tant de familles d'être victimes d'un accident de la route. Il est grand temps d'agir pour gagner ce combat. Avec notre expertise et une communication de prévention simple et efficace, nous visons à sauver des centaines de vie"* indique Tony Soldevilla, Président du SYNPAD.

### **L' éthylotest**

L'éthylotest est un dispositif de dépistage qui permet d'établir une présomption d'imprégnation alcoolique et d'établir un diagnostic d'aptitude ou d'inaptitude. Il prélève un échantillon d'air expiré en fin de souffle, mesure la concentration et indique le niveau d'alcool dans cet échantillon. Il sert à éduquer et à responsabiliser le consommateur en lui permettant d'associer l'alcoolémie à une quantité d'alcool absorbé. Il contribue à la prévention des accidents liés à la consommation d'alcool, notamment les accidents de la circulation routière.

Prix public : 1 à 1,50 € TTC et de 100 à 750€ environ, pour les éthylotests électroniques.

### **Comment distinguer un éthylotest certifié conforme aux normes ?**

Le respect des normes applicables aux éthylotests garantit la parfaite fiabilité des produits. En l'occurrence, la certification « NF X20-702 : 2014 » et le respect du Décret n° 2015-775 du 29 juin 2015 pour les éthylotests à usage unique et les normes « EN 16280 » ou « NF EN 16280 » ou « EN 15964 » pour les éthylotests électroniques.

Rappel : en France, 2 éthylotests sont obligatoires à bord des véhicules pour les tous usagers de la route.

### **A propos du SYNPAD**

*Créé fin novembre 2016 par 11 fabricants d'éthylotests et d'instruments de mesure de stupéfiants, le Syndicat professionnel des acteurs de la prévention des risques de l'alcool et des drogues, est l'interlocuteur privilégié du milieu associatif militant pour une meilleure sécurité des routes. Sa mission est de clarifier auprès du public les différentes catégories d'outils existants, pour en faciliter la compréhension et la perception et ainsi d'éviter la prolifération des équipements non conformes et non fiables qui nuisent à la sécurité et à la prévention ainsi qu'à la sensibilisation du public et au bienfondé de la démarche.*

*Le syndicat se place également comme l'interlocuteur technique de référence des institutionnels sur les instruments de dépistages et de mesures ainsi qu'un support actif des autorités de la concurrence sur la surveillance du marché au regard de l'importation et de la commercialisation de produits non conformes aux normes.*

SYNPAD - Syndicat professionnel des acteurs de la prévention des risques de l'alcool et des drogues  
4 Place Louis Armand – Tour de l'Horloge. 75012 PARIS